

Novembre 2020

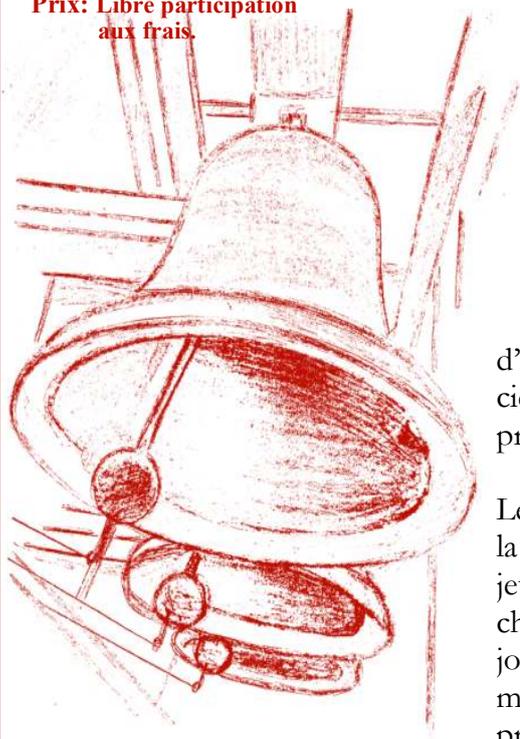
Prix: Libre participation
aux frais.

Le Carillon

Amiens—Boulogne—Calais—Croix—Lille

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°197

Les foyers adorateurs.



Bien chers fidèles,

Fondée en juin 2000, l'œuvre des Foyers Adorateurs a pour but principal la sanctification des prêtres. Mais comme l'écrivait M. l'abbé de Cacqueray-Valmenier en avril 2003, « en œuvrant à la sanctification des prêtres, ces familles [des Foyers Adorateurs, réunies pour former une chaîne de prière] savent qu'elles prient du même coup pour la conversion des pécheurs : n'est-ce pas au prêtre qu'a été confiée la dispensation des infinies miséricordes du Christ, à lui que la brebis égarée reviendra pour trouver bercail et verts pâturages ? De la sainteté du prêtre dépend en effet la sainteté de tout un peuple ». L'intention secondaire est donc la conversion des pécheurs.

L'Œuvre est ouverte aux familles mais aussi aux personnes veuves ou célibataires. Un seul membre

d'une famille peut aussi s'associer à l'œuvre en s'engageant à prier au nom de tous les siens.

Le principal moyen employé est la prière continue des premiers jeudi, vendredi et samedi de chaque mois. Chacun de ces jours, l'Œuvre fait célébrer des messes respectivement pour les prêtres, la conversion des pécheurs et les foyers adorateurs. C'est en union avec ces messes que chaque membre consacre une heure d'adoration (« Heure

L'Heure Sainte se déroule au foyer librement : prière d'un seul membre ou de plusieurs qui se relaient, prière commune. L'Œuvre propose un livret de prières avec chemin de croix, heure sainte des enfants et autres méditations et rosaires médités. Chaque mois, une intention de prière et une feuille de liaison sont aussi communiquées.

Les statuts rappellent que l'Œuvre des Foyers Adorateurs se propose également d'aider à la sanctification des foyers, Dieu n'agréant leurs prières que dans la mesure où ils recherchent la perfection chrétienne. Pour rechercher la sainteté familiale, l'intonisation du Sacré-Cœur et du Cœur Immaculé de Marie est conseillée et elle est d'ailleurs souvent un premier fruit.

Le prieuré de Croix avec toutes ses chapelles compte actuellement 26 foyers adorateurs : il y en a eu jusqu'à 40. Une heure par mois pour prier pour les prêtres ! N'hésitez pas à les rejoindre, il n'y a pas de couvre-feu pour l'adoration ! Madame Jeanine Vandendaele (03 20 24 94 27) en est le correspondant local et se tient à votre disposition pour tout renseignement.



Mantegna, La présentation au Temple

Sainte ») au cours de l'un de ces 3 jours. Ainsi, des foyers se succèdent d'heure en heure pour faire monter vers le ciel une unique adoration et prière. Même si l'adoration est parfois solitaire, elle est faite au nom du foyer, au nom de cette petite église domestique que constitue la famille centrée sur le Sacré-Cœur.

Abbé B. Espinasse

Un message de Lourdes

+

Mercredi 7 Octobre 2020
en la Fête de Notre Dame du Rosaire

Chers fidèles,

Vos nombreux témoignages de reconnaissance et votre grande générosité à l'occasion de mon départ du prieuré de Lille m'ont beaucoup touché; soyez-en très vivement remerciés.

La cagnotte a permis que je puisse financer mon déménagement et acheter deux soutanes reçues dernièrement.

A Lourdes, mon changement de rythme de vie jugé vital par deux des médecins me conduit à exercer un nouveau ministère qui est essentiellement l'apostolat de la prière, ce qui me convient à merveille.

Chaque jour, je me rends à la grotte de Massabielle à trois dizaines de chapelet, du prieuré. Chaque dimanche je récite le chapelet à la Grotte pour mes anciens fidèles.

Il n'est pas un jour sans que des pèlerins me sollicitent soit pour me parler soit pour me demander des bénédictions. Ces pèlerins, de façon générale, présentent deux aspects:

1) Ce sont des âmes abandonnées. Les autocars de pèlerinages organisés amènent des brebis sans prêtre; quelle pitié! Alors qu'une animatrice paroissiale donnait de piètres explications, les groupe me voyant l'a délaissé pour se précipiter vers moi. Si dans nos prieurés et nos chapelles, il est normal que les fidèles puissent présenter leurs respectueuses salutations aux abbés à la sortie des messes et prendre un rendez-vous assez facilement avec un prêtre, de nos jours, vu les circonstances, c'est devenu un privilège.

2) Les pèlerins qui viennent à Lourdes ne sont pas des âmes révoltées contre Dieu, devant leurs épreuves plus ou moins grandes mais supplient de Ciel et Notre Dame de Lourdes pour venir à leur secours.

Je leur apprends à offrir leurs souffrances et de s'unir à la Croix de Jésus, en plus d'adresser leurs prières à Notre Dame, ce que beaucoup d'entre eux me disent en entendre parler pour la première fois.

L'histoire des apparitions de Notre Dame de Lourdes nous invite à amorcer la vertu d'espérance attaquée de toutes parts par les maux qui s'abattent sur notre pauvre monde. Sainte Bernadette a subi une série de redoutables interrogatoires par le Commissaire Jacomet. Au cours de l'un d'eux, il lui dit : " Tu n'as pas honte de conduire les foules vers Massabielle avec ton chapelet à deux sous dans ta poche ? Elle lui a répondu : " Non ! Monsieur ! J'ai le Ciel dans ma poche. "

Laurent Pouliquen +

Connaître la Fraternité Saint-Pie X — Faire route avec Rome ?

Pour mieux vous faire connaître la Fraternité, son histoire, son but, nous poursuivons la publication d'extraits du livre de monsieur l'abbé Gaudron, Catéchisme catholique de la crise de l'Église, publié aux éditions du Sel et disponible aux éditions de Chiré.

Nous avons exposé les buts de la Fraternité Saint-Pie X, la valeur des peines qui l'ont frappée, les sacres de 1988, l'idée de « Tradition vivante » qu'on l'accuse d'ignorer.

100. N'aurait-il pas été possible de continuer à faire route avec Rome ?

Le simple bon sens indique – et l'expérience confirme – qu'il est actuellement impossible de vivre pleinement et de défendre la foi catholique tout en étant approuvé par la Rome conciliaire. Suite aux sacres épiscopaux de 1988, Rome a concédé la célébration de l'ancienne liturgie à quelques communautés, mais celles-ci doivent en contrepartie reconnaître la nouvelle messe (1) comme un rite pleinement légitime et s'abstenir de toute critique à l'égard du concile Vatican II. Il leur faut en particulier accepter (ou du moins ne pas critiquer) la liberté religieuse et l'œcuménisme. Un tel silence constitue, en soi, une complicité coupable.

✚ *Quelles sont les communautés qui ont obtenu la liturgie traditionnelle en échange de leur silence sur les erreurs de Vatican II ?*

Les communautés ayant obtenu la liturgie traditionnelle en échange de leur silence sur les erreurs de Vatican II sont en particulier la Fraternité Saint-Pierre (née d'une scission de la Fraternité Saint-Pie X, en 1988), l'Institut du Christ-Roi (fondé par l'abbé Wach à Griciliano, près de Florence), l'abbaye bénédictine du Barroux ralliée depuis 1988), la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier à Chéméré brusquement passée du sédévacantisme au ralliement conciliaire au moment où Mgr Lefebvre menait les tractations avec Rome en 1987), l'Institut de Opus Mariæ (père Wladimir), les dominicaines enseignantes de la branche de Pontcallec (fondée par l'abbé Berto) et enfin, plus récemment, la Fraternité Saint-Jean-Marie-Vianney de Campos au Brésil (dirigée par Mgr Rifan, et ralliée depuis 2002). — Ces communautés sont généralement désignées sous le nom global de « communautés *Ecclesia Dei* ».

✚ Pourquoi toutes ces communautés portent-elles le nom générique de « communautés *Ecclesia Dei* » ?

Ces communautés portent le nom générique de « communautés *Ecclesia Dei* » car la plupart d'entre elles dépendent de la commission du même nom, fondée à Rome lors des sacres épiscopaux de 1988 pour récupérer les transfuges de la Fraternité Saint-Pie X.

✚ Que manifeste ce nom « *Ecclesia Dei* » ?

Les mots « *Ecclesia Dei* » constituent le titre du document qui excommunia Mgr Lefebvre : on peut donc dire que toutes ces communautés sont établies sur cette excommunication et bénéficient ainsi, quoi qu'elles en disent, de l'acte héroïque posé par Mgr Lefebvre le 30 juin 1988. Si le fondateur d'Ecône n'avait pas d'abord annoncé (le 29 juin 1987) puis effectué (le 30 juin 1988) ces sacres épiscopaux, la Rome conciliaire n'aurait jamais accordé la liturgie traditionnelle à toutes ces communautés.

✚ Ne pourrait-on pas continuer à résister aux erreurs conciliaires sans cependant rester à l'écart des autorités légitimes de l'Église ?

En temps d'épidémie, la plus élémentaire prudence exige de séparer strictement les malades des bien portants. Une certaine communication demeure indispensable (pour soigner ces malades), mais elle est limitée le plus possible et entourée de grandes précautions. Il en va de même dans la situation actuelle : on ne peut fréquenter de façon habituelle les autorités conciliaires sans s'exposer à contracter leurs erreurs. L'exemple des communautés *Ecclesia Dei* en est la preuve manifeste.

✚ Les membres des communautés « *Ecclesia Dei* » ont-ils vraiment admis les erreurs conciliaires ou ne font-ils que se taire à leur égard ?

Sans prétendre juger du for interne ni des exceptions possibles, il semble que la plupart des membres des communautés *Ecclesia Dei* aient fini, hélas, par adhérer aux erreurs conciliaires. Ils ont commencé par un silence qu'ils jugeaient prudent. Ils ont dû, de plus en plus, donner des gages. Ils ont été soumis sans même s'en rendre compte à la pression psychologique du libéralisme — d'autant plus efficace qu'elle semble moins contraignante. Ils ont fini par s'interdire à eux-mêmes de penser autrement qu'ils disaient et agissaient. (« A force de ne pas vivre comme on pense, a dit Paul Bourget, on finit par penser comme on vit. ») Bref, ils sont passés tout entier dans l'engrenage dans lequel ils avaient imprudemment placé le doigt.

✚ Cette acceptation des erreurs conciliaires est-elle commune à toutes les communautés *Ecclesia Dei* ?

Il y a sans doute des nuances, mais, de façon générale, toutes les communautés *Ecclesia Dei* adhèrent aujourd'hui aux erreurs conciliaires. Lors de son ralliement de juillet 1988, le Barroux avait publiquement posé comme condition : « Que nulle contrepartie doctrinale ou liturgique ne soit exigée de nous, et que nul silence ne soit imposé à notre prédication antimoderniste (2) ». Or dès le mois d'octobre suivant, un moine constatait « une certaine relativisation de la critique de *Dignitatis humanae* et d'Assise (3) » au sein de l'abbaye. De fait, le Barroux en viendra même à essayer de justifier publiquement les erreurs de Vatican II (4). — La Fraternité Saint-Pierre qui prétendait, au début, continuer exactement ce que faisait la Fraternité Saint-Pie X (hormis les sacres épiscopaux) a subi le même glissement. Elle a dû accepter le principe de la concélébration de la messe chrismale (du Jeudi saint) avec l'évêque des diocèses où elle est établie (réunion de Rocca di Papa, 8-12 février 2000).

✚ En contrepartie de ces compromissions, les communautés *Ecclesia Dei* obtiennent-elles au moins de vastes possibilités d'apostolat ?

La situation est assez diverse selon les pays (et, en France, selon les diocèses), mais la plupart des évêques restent très restrictifs vis-à-vis des communautés *Ecclesia Dei*. Même ceux qui ne leur sont point trop hostiles hésitent à les accueillir, tant ils craignent les réactions de leur clergé ou des laïcs « engagés ». Rome craint de son côté les réactions des évêques. La situation des communautés *Ecclesia Dei* serait d'une extrême fragilité sans le contrepoids de la Fraternité Saint-Pie X.

✚ Que manifeste, en définitive, cette situation ?

La situation des communautés *Ecclesia Dei* qui sont contraintes d'abandonner de plus en plus la doctrine traditionnelle, et qui, cependant, ne sont acceptées qu'avec beaucoup de restrictions dans les différents diocèses, confirme à l'évidence l'existence de cet « état de nécessité » qu'invoquait Mgr Lefebvre pour justifier les sacres de 1988. Aujourd'hui comme alors, il est impossible à ceux qui veulent défendre jusqu'au bout la foi catholique de se mettre entre les mains d'autorités qui contredisent

ou relativisent cette foi catholique. C'est pourquoi les « discussions doctrinales » demandées par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X doivent précéder les solutions pratiques. Mais cette situation ne durera pas indéfiniment, Notre-Seigneur l'a promis : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle (Mt 16, 18).

(1) Voir dans l'annexe 1 le décret de l'évêque de Moulins du 29 juin 2020, avec en annexe 2 le commentaire de l'abbé Delagneau sur les contreparties acceptées par le supérieur de la Province de France de l'Institut du Christ-Roi pour l'installation de cet apostolat.

(2) « Feu vert pour le monastère du Barroux. Déclaration de dom Gérard », Présent, 18 août 1988.

(3) Lettre du père Joseph Vannier (ex-sous-prieur du Barroux) à dom Gérard, actuel prieur, 25 octobre 1988, Fideliter 67, janvier-février 1989, p. 14.

(4) Des 1993, le Barroux essaie de justifier le nouveau Catéchisme de l'Église catholique (sur cette mauvaise justification, voir *Le Sel de la terre* 9, p. 175-188) ; le père Basile (de la même abbaye) s'emploie quant à lui à justifier la liberté religieuse de Vatican II en une thèse « monumentale » de 2960 pages (voir *Le Sel de la terre* 30, p. 202-207) ; il reconnaît que les autres auteurs qui avaient jusqu'ici essayé de concilier *Dignitatis humanae* avec la Tradition (l'abbé Lucien, le père Harrison, le père de Margerie, le père de Saint-Laumer, etc.) n'y avaient pas réussi, mais il pense, lui, avoir trouvé la solution. Pendant plusieurs années, la thèse du père Basile sera ainsi présentée dans les milieux *Ecclesia Dei* comme la preuve qu'il est possible de concilier Vatican II avec la Tradition. Malheureusement, un autre moine du Barroux, le père Jehan, publie en 2004 un mémoire en droit canonique prouvant que la thèse du père Basile souffre d'un vice « fatal » : elle fausse radicalement l'enseignement de saint Thomas sur la notion du « Droit » (voir *Le Sel de la terre* 56, p. 180-187). — Au lieu de prêcher le Christ-Roi, les « ralliés » s'emploient ainsi à défendre Vatican II en des travaux qui se contredisent les uns les autres et ne font qu'ajouter à la confusion générale.

DECRET
N° LP/FL 2020-03



Décret

de Monseigneur Laurent PERCEROU,

à propos de la célébration de la messe
en forme extraordinaire de l'unique rite romain
dans la paroisse Notre-Dame-du-Bourbonnais

Depuis le 15 mai 2016, à l'église du Sacré-Cœur de Moulins, une messe est célébrée dans la forme extraordinaire de l'unique rite romain, à 17h30, chaque dimanche et jours de fête. Des fidèles ont exprimé le souhait que celle-ci puisse être célébrée le matin. Ce changement d'horaire nécessite qu'un prêtre puisse être disponible, ce qui n'était pas possible jusqu'à aujourd'hui.

J'ai pris le temps d'entendre le Conseil Presbytéral et le Conseil Épiscopal. Monsieur le chanoine Claude HERBACH, curé de la paroisse Notre-Dame-du-Bourbonnais, de son côté, a consulté le Conseil Pastoral Paroissial, son Équipe d'Animation Paroissiale ainsi que l'équipe-relais de Bressolles-Coulandon-Neuvy. J'ai rencontré le chanoine Louis VALADIER, Provincial de France de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, qui a accueilli favorablement cette demande et m'a dit être disponible pour envoyer un chanoine chaque fin de semaine à Moulins.

Aussi, à compter du dimanche 30 août 2020, la messe dans la forme extraordinaire de l'unique rite romain sera célébrée à 10 h 30, chaque dimanche et fête, en l'église du Sacré Cœur de Bressolles. L'église du Sacré Cœur de Moulins est indisponible le dimanche matin de la Toussaint à Pâques, au contraire de celle de Bressolles qui, à quelques très rares exceptions, l'est toute l'année. Elle est située à trois kilomètres de Moulins et facilement accessible.

L'église de Bressolles est une des églises de la paroisse Notre-Dame-du-Bourbonnais, à ce titre elle continuera à accueillir la célébration des sacrements dans la forme ordinaire de l'unique rite romain : baptêmes, mariages ainsi que des messes anticipées du dimanche le samedi soir et, une ou deux fois par an, la messe le dimanche matin.

Cette nouvelle disposition entrainera une nouvelle organisation qui sera mise en place par le chanoine de l'ICRSP, qui sera nommé au 1^{er} septembre vicaire de la paroisse N.D du Bourbonnais. Il sera le seul référent des fidèles de cette messe auprès du curé de la paroisse.

Je rappelle les points suivants qui étaient dans la charte du 1^{er} mai 2016. Les autres points de cette charte, au regard de cette nouvelle disposition, sont annulés :

- Les annonces paroissiales seront lues à l'issue de la messe dominicale.
- On fera les quêtes paroissiales et les quêtes impérées conformément aux prescriptions diocésaines, et on annoncera l'objet des quêtes impérées. On communiquera, à la date prévue, les informations pour le denier de l'Église et pour le Don-Paroisse.
- Les demandes de sacrement (baptême, mariage) seront faites au curé de la paroisse. La préparation aux sacrements sera assurée par la paroisse.
- En certaines occasions (fête patronale, visite pastorale de l'Évêque, installation d'un nouveau curé...), une seule messe est célébrée dans la paroisse. Afin de marquer l'unité paroissiale et par souci de communion, la communauté rejoindra la messe paroissiale.

Je souhaite de tout cœur que cette nouvelle disposition contribue à la communion ecclésiale, condition première à la mission : « *Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé.* » (Jean 17, 21)

À Moulins, le lundi 29 juin, en la Solennité des Saints apôtres Pierre et Paul,


François LAVOCAT
Chancelier



Laurent PERCEROU
Évêque de Moulins

ANNEXE 1

Décret de Mgr Percerou du 29 juin 2020

ANNEXE 2

Commentaire de l'abbé Delagneau, prieur de Notre-Dame du Pointet, sur le décret de Mgr Percerou du 29 juin 2020

Le 29 juin 2020, l'évêque de Moulins a signé un décret pour permettre aux prêtres de l'Institut du Christ-Roi de célébrer la messe traditionnelle dans l'église du Sacré-Cœur de Bressolles, près de Moulins, tous les dimanches à 10h30.

On peut se réjouir de savoir qu'un certain nombre de catholiques vont, à cette occasion, retrouver la messe traditionnelle. Ce sera un progrès pour eux dans leur devoir de rendre à Dieu le culte divin.

Quant à nous, participer à ces messes serait un recul dans notre combat, et donc une infidélité aux grâces reçues pour protéger notre foi et notre morale. Nous sommes en première ligne dans ce combat gigantesque pour œuvrer au règne de Notre-Seigneur, et nous voulons y rester. Les mains tendues par ceux qui refusent de voir les vrais fondements de la crise de l'Église sont toujours des occasions de funestes concessions.

Pour nous, nous n'avons qu'un honneur, c'est l'honneur de Notre-Seigneur, et nous sommes prêts à continuer nos sacrifices pour la restauration entière de son règne.

Il est très éclairant de lire le décret de Mgr Percerou et de constater ce que les prêtres du Christ-Roi acceptent. Les prendre comme pasteurs, c'est entrer dans leur esprit ; ce qui est normal, car on suit le pasteur. Je ne parle pas de l'influence des fidèles qui assistent à ces messes et qui sont souvent imbus de l'esprit moderniste diffusé dans les paroisses.

Je relève quelques expressions suggestives de ce décret :

« A compter du dimanche 30 août 2020, la messe – dans la forme extraordinaire de l'unique rite romain – sera célébrée à 10h30 ».

Les deux messes sont mises sur un pied d'égalité, alors que l'on sait que le nouvel ordo est de saveur protestante dans toute sa réforme. Comment accepter et coopérer à cela après avoir compris que ce nouveau rite fait perdre la foi catholique dans le saint sacrifice de la messe ?

Comment s'étonner que les prêtres du Christ-Roi acceptent cela, puisque la plupart ont été ordonnés par des évêques qui disent habituellement la messe de Paul VI ?

« Les demandes de sacrements (baptême, mariage) seront faites au curé de la paroisse. La préparation aux sacrements sera assurée par la paroisse ».

Ainsi, c'est la doctrine moderne qui sera distillée peu à peu dans les jeunes. Doctrine qui va dans le sens du monde et qui détourne de la Tradition, des exigences de la doctrine immuable de l'Église.

« Les annonces paroissiales seront lues à l'issue de la messe dominicale ».

Il faut forger un même esprit avec ceux qui auront la messe anticipée du samedi « dans la forme ordinaire de l'unique rite romain » !

« En certaines occasions (fête patronale, visite pastorale de l'évêque, installation d'un nouveau curé ...), une seule messe est célébrée dans la paroisse. Afin de marquer l'unité paroissiale, et par souci de communion, la communauté rejoindra la messe paroissiale ».

Ainsi, tout le monde devra participer à la messe de Paul VI de temps en temps. C'est normal, puisque l'on accepte par principe que c'est la même doctrine, que l'unique rite romain a deux formes : l'ordinaire et l'extraordinaire.

Source : Bulletin du prieuré Notre-Dame du Pointet.

Note du Carillon : Tout ceci n'est ni imposé par derrière à cet institut, ni l'initiative d'un prêtre isolé. Comme le précise l'évêque au début de son décret, « J'ai rencontré le chanoine Louis Valadier, Provincial de France de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, qui a accueilli favorablement cette demande »

Chronique du prieuré

Pèlerinage à Vendeville



Des pèlerins fatigués mais fiers à Vendeville !

Le traditionnel pèlerinage à Paris ne pouvant se dérouler cette année, un groupe de vingt messieurs et jeunes gens, accompagnés des abbés du prieuré, s'est élançé du prieuré vers le sanctuaire de Sainte Rita à Vendeville. Messe, petit déjeuner, puis 32 kilomètres de marche sous un soleil de plomb. Efforts récompensés puisqu'à l'arrivée, après une dizaine de chapelet, la porte fermée du sanctuaire (nous étions arrivés trop tard) s'est ouverte de l'intérieur. Le sacristain nous avait entendu et nous a permis de faire nos dévotions à l'intérieur de l'église.

Départ de l'abbé Pouliquen

Dix ans de présence au milieu « de la brique rouge du nord » auront marqué l'abbé Pouliquen ! Mais l'abbé aura aussi marqué les fidèles par sa jovialité légendaire, son attention et son dévouement. Nommé au prieuré de Lourdes, il part exercer son ministère dans une maison religieuse tenue par les sœurs hospitalières du Rafflay qui se trouve à la distance de « trois dizaines de chapelets » de la grotte des apparitions de Notre-Dame à sainte Bernadette. Entouré de ses confrères du prieuré de Croix et de l'école de Camblain-l'Abbé, l'abbé Pouliquen a fêté par une messe solennelle célébrée à Lille le lundi le 29 juin ses trente ans de sacerdoce, avec l'abbé Bal Pétré lui-aussi « trentenaire ». Bonne continuation, monsieur l'abbé !



Merci pour tout Monsieur l'Abbé !

Décès du Docteur Dickès

Les obsèques du docteur Dickès ont eu lieu le lundi 31 août en l'église Saint-Louis à Boulogne-sur-Mer, un groupe de fidèles a tenu à venir se joindre aux nombreuses personnes venues prier pour lui et sa famille, ainsi que pour présenter un dernier adieu à ce médecin catholique dont le dévouement sur de nombreux fronts restera dans les mémoires.



Adieu au docteur Dickès dans cette église pour laquelle il a tant œuvré

En effet, né en 1942 à Boulogne-sur-Mer, le docteur Dickès a mené une vie bien remplie. Médecin, il fut cofondateur en 1981 de la clinique de la Côte-d'Opale où il exerça et fut expert près la cour d'Appel de Douai. Président durant plus de 20 ans de *l'Association catholique des infirmières et des médecins* il dirigea la revue *Les Cahiers de Saint-Raphaël*. Après sa retraite, il créa en 2007 la *Mission Rosa Mystica* qui apporte depuis secours médical et spirituel aux Philippines (construction d'une église et d'un dispensaire, entre 3000 et 6000 malades pris en charge chaque année).

Écrivain, il décrivit dans *La Blessure* la dégringolade fulgurante dans les années 60 du séminaire d'Issy-les-Moulineaux, qu'il vécut intimement. Attaché à son Boulonnais natal, il écrivit des ouvrages d'histoire (dont l'un est consacré à Sainte Ide de Boulogne) et de linguistique picarde, il fut président de la *Société Académique du Boulonnais*. Sa plume n'eut de cesse de combattre les transgressions de la bioéthique et collabora par des chroniques à la revue *Fidélité* ainsi qu'à de nombreuses autres publications. Sa voix était bien connue sur les ondes de *Radio Courtoisie*. Militant de la Tradition catholique, il fut fidèle de la Fraternité Saint-Pie X dès 1972. Il est à l'origine en 1989 de la fondation de l'église Saint-Louis à Boulogne-sur-Mer. Qu'il repose en paix.

Passage du Supérieur général dans le Nord

50 ans ! Oui, il y a 50 ans que la Fraternité Saint-Pie X a été fondée par Monseigneur Lefebvre. 50 ans de combats et de sacrifices certes, mais aussi 50 ans de grâces.



Autour de l'autel.

Le samedi 3 octobre, à Camblain, après la messe solennelle du matin, les conférences du Supérieur du district de France et du Supérieur Général se sont succédées avant un diaporama retraçant la vie de notre fondateur, Monseigneur Marcel Lefebvre.



Conférence de l'abbé de Jorna



Chant du propre de sainte Thérèse

Le doyenné du Nord a fêté dignement ce jubilé en présence de monsieur l'abbé Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, et de monsieur l'abbé de Jorna, Supérieur du District de France.



Conférence de l'abbé Pagliarani

Dimanche 4 octobre, à Lille, lors de son sermon de la messe solennelle, monsieur l'abbé Pagliarani compara la confiance dans la Providence manifestée par Notre-Dame d'une part et par Mgr Lefebvre d'autre part. En fin de journée, les vêpres solennelles de Notre-Dame du Rosaire furent encore l'occasion d'offrir au Bon Dieu l'hommage d'une prière reconnaissante.



Conférence photos de l'abbé Weil

Ces festivités redonnent force et courage pour le combat exaltant au service du Christ-Roi ! Ad multos annos...



Premières communions à Lille le 07 juin

Carnet paroissial de mai à octobre 2020

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Au prieuré de la Sainte Croix (Croix)

Amaury DELENGAIGNE *le 29 mai*
Diane du BOISHAMON *le 5 juillet*

A la chapelle Notre Dame du Rosaire (Lille)

Julien MEDO *le 7 juin*
Eléanore FAGE *le 14 juin*
Clémence WALLART *le 22 juin*
Maxence SUROY *le 28 juin*
Colombe SALOMON *le 22 août*
Alessandro MELI *le 12 septembre*
Adélaïde TAMBRUN *le 10 octobre*

A l'église St Louis (Boulogne)

Raphaël COUBEL *le 6 avril*
Maui Pierre TERRILL *le 7 juin*

A la chapelle St Vincent de Paul (Amiens)

Héloïse GAMBIER *le 28 juin*

Ont contracté mariage devant l'Église

A la chapelle St Vincent de Paul (Amiens)

Corentin BORJA et Clotilde LANGÈLE *le 22 août*
Clément GUERDER et Cécile du TERTRE *le 10 octobre*

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Au prieuré de la Sainte Croix (Croix)

André DUBAR *le 28 mai*

A la chapelle Notre Dame du Rosaire (Lille)

Laurence BAILLET *le 23 juin*
Raymond PINEAU *le 11 août*

A l'église St Louis (Boulogne)

Bernard WACONGNE *le 28 avril*
Jean-Pierre DICKES *le 31 août*

A la chapelle St Vincent de Paul (Amiens)

Pierre DUMONT *le 13 juin*

1ères communions

A la chapelle Notre Dame du Rosaire (Lille)

Julien MEDO
Ide LEZY
Blanche PEIGNOT
Victoire PEIGNOT
Louise WEBRE *le 7 juin*
Maxence SUROY *le 28 juin*
Jean LAWERS *le 6 septembre*

A la chapelle St Vincent de Paul (Amiens)

Zita du PLESSIS *le 14 juin*
Agathe de France *le 6 septembre*
Hildegarde de NAZELLE *le 13 septembre*

Profession de Foi

A la chapelle St Vincent de Paul (Amiens) le 13 septembre

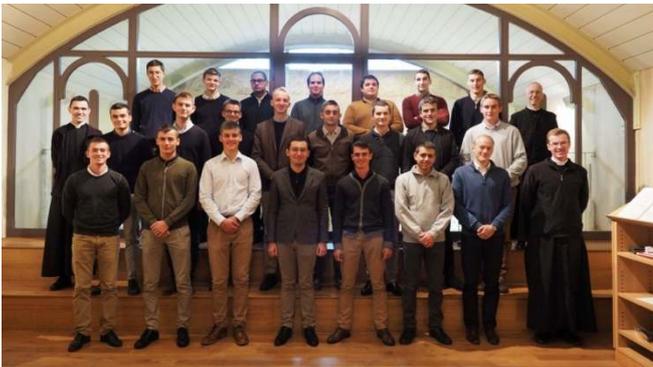
Suzanne de FRANCOVILLE
Victoire de FRANCOVILLE
Aubane de NAZELLE

DOCUMENTS

Supplément au n° 197

Notre-Dame des vocations bénit les séminaires de la FSSPX

« Chaque vocation a une valeur infinie », disait M. l'abbé Pagliarani, Supérieur général de la FSSPX, lors de l'entretien qu'il accordait à DICI, le 11 octobre 2020. « Une vocation est indéniablement la grâce la plus précieuse que le Bon Dieu puisse faire à une âme et à son Eglise », poursuivait-il.



Les nouveaux séminaristes de Flavigny

C'est donc avec la plus grande joie, et une reconnaissance immense envers Dieu, que les séminaires de la Fraternité Saint-Pie X ont accueilli, les uns après les autres, les nombreux jeunes gens qui sont venus frapper à leur porte, choisissant de renoncer au monde pour s'attacher de toute leur âme à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Cette année, les chiffres de ces rentrées sont très encourageants :

- au séminaire Saint-Curé-d'Ars de Flavigny, en France : 21 séminaristes (15 Français, 2 Suisses, 1 Belge, 1 Anglais, 1 Brésilien, 1 Espagnol) et 1 postulant-frère italien ;

- au séminaire du Sacré-Cœur de Jésus de Zaitzkofen, en Allemagne : 11 séminaristes (5 Allemands, 2 Hongrois, 1 Biélorusse, 1 Libano-

canadien, 1 Polonais, 1 Suisse) et 1 postulant-frère polonais ;



Les nouveaux séminaristes de Zaitzkofen

- au séminaire Saint-Thomas-d'Aquin de Dillwyn, aux Etats-Unis : 19 séminaristes en 1ère année (15 Américains, 1 Français, 1 Allemand, 1 Canadien, 1 Irlandais), qui ont pris la soutane le 7 octobre dernier, et 32 jeunes gens en année d'humanités (28 Américains, 3 Canadiens, 1 Singapourien).

A ces rentrées d'automne, on peut ajouter celles qui ont eu lieu dans l'hémisphère sud au mois de mars dernier :

- au séminaire Notre-Dame Corédemptrice de La Reja, en Argentine : 6 séminaristes en 1ère année (3 Argentins, 2 Nicaraguayens, 1 Mexicain), et 12 jeunes gens en année d'humanités (4 Brésiliens, 4 Mexicains, 2 Argentins, 1 Nicaraguayen, 1 Chilien), ainsi que 2 postulants-frères (1 Argentin, 1 Mexicain) ;

- au séminaire de la Sainte-Croix de Goulburn, en Australie : 4 séminaristes (2 Australiens, 1 Néo-Zélandais, 1 Philippin) et 1 postulant-frère néo-zélandais.



Les nouveaux séminaristes des Etats-Unis

Cela porte donc à un total de 61 le chiffre des séminaristes entrés en première année pour cette

année 2020, qui marque le cinquantenaire de la FSSPX.

Ils étaient 47 en 2019, 65 en 2018, 53 en 2017, 57 en 2016 et 53 en 2015.

« Un séminaire est le lieu le plus saint qui puisse se concevoir ou se trouver sur terre, continuait le Supérieur général dans l'entretien cité plus haut. Le Saint-Esprit continue à y travailler comme dans le Cénacle, pour transformer les âmes des candidats au sacerdoce et en faire des apôtres.

« Nous devons continuer à y engager tous nos efforts, et à y investir nos énergies morales et humaines. Tout ce que nous construisons sur le sacerdoce de Notre Seigneur, et pour perpétuer le sacerdoce de Notre Seigneur, demeure pour l'éternité. »

Puisse Notre-Dame du clergé accorder à ces jeunes gens toutes les grâces nécessaires à leur persévérance. Et prions-la de susciter toujours plus de vocations pour les besoins de son Eglise.

Source : FSSPX.Actualités

“Fratelli tutti” pour les nuls

L'encyclique « *Fratelli tutti* [tous frères], sur la fraternité et l'amitié sociale » a été publiée le 4 octobre 2020.

Le service des médias du Vatican a cru devoir l'accompagner de huit tableaux explicatifs, car si le message de fraternité du pape François est « très clair et interpellant (sic) », selon l'agence suisse cath.ch, « le texte est néanmoins assez dense, parfois touffu », on n'ose dire confus... D'où ces huit « infographies » qui mettent à la portée du bon peuple la pensée claire-obscur du pontife régnant. C'est « *Fratelli tutti* pour les nuls », avec moult croquis, flèches, formules lapidaires du genre : « l'Eglise établit des ponts, abat les murs, sème la réconciliation »...

En fait, l'encyclique du pape s'appuie sur une pensée qui caractérise son enseignement depuis le début de son pontificat. Selon lui, « le modèle est le polyèdre, qui reflète la confluence de tous les éléments partiels qui, en lui, conservent leur

originalité. » (*Evangelii gaudium*, 24 novembre 2013) ; « ni la sphère globale qui annihile, ni la partialité isolée qui rend stérile » (*Ibid.*). Pas de murs mais des ponts, pas de frontières mais des ouvertures.

Cette idée se retrouve dans *Tous frères*. Il y est question d'« une amitié sociale inclusive et une fraternité ouverte à tous » (n°94) et d'une « culture de la rencontre » (n°30), dans laquelle les migrants – quelle que soit leur religion – sont « une bénédiction, une richesse, un don qui invitent une société à grandir » (n°135).

Citant la Déclaration sur la fraternité humaine d'Abou Dabi qu'il a cosignée avec le grand imam d'al-Azhar, François affirme : « La relation entre Occident [*chrétien*] et Orient [*musulman*] est une indiscutable et réciproque nécessité, qui ne peut pas être substituée ni non plus délaissée, afin que tous les deux puissent s'enrichir réciproquement de la civilisation de l'autre, par l'échange et le dialogue des cultures [*et des religions ?*]. » (n°136)

Et il ajoute personnellement : « Il faut développer cette conscience qu'aujourd'hui ou bien nous nous sauvons tous ou bien personne ne se sauve. » S'agit-il du salut éternel ? Non ! Mais de « la pauvreté, la décadence, les souffrances, où que ce soit dans le monde, [qui] sont un terreau silencieux pour les problèmes qui finiront par affecter toute la planète. » (n°137) C'est un salut à ras de terre.

Cette pensée polyédrique – qui se veut une et multiple, simple et complexe, divergente et convergente... – peut légitimement paraître obscure, mais la réalité qu'elle exprime est claire : son « amitié sociale inclusive » exclut *pratiquement* Dieu, et sa « fraternité ouverte à tous » est *concrètement* fermée au Christ. Et ce ne sont pas les deux prières – l'interreligieuse et l'œcuménique – en guise de péroration rhétorique, qui parviendront à nous persuader du contraire.

Là, nul besoin d'infographie. Il n'est pas nécessaire de nous faire un dessin.

Abbé Alain Lorans (Source : DICI 401 - FSSPX.Actualités)